

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 12 mai 2010

Un partenariat pour valoriser le site naturel remarquable creillois

Jean-Claude Villemain, maire de Creil, conseiller général de l'Oise et Christophe Lépine, président du conservatoire des sites naturels de Picardie, ont le plaisir de vous convier à la signature d'une convention de partenariat pour la gestion du patrimoine naturel des pelouses de la Garenne

Lundi 17 mai à 16h30 sur le site de la Garenne (rue jean Moulin)

Ayant constaté la présence d'espèces de la flore remarquables sur ces terrains, les différents acteurs souhaitent conjuguer leurs moyens et leurs efforts afin de permettre la préservation et la valorisation de ce patrimoine naturel.

Par cette convention, combinée à un bail, la ville de Creil confie la gestion du site de la Garenne au conservatoire des sites naturels de Picardie, association spécialisée dans la gestion et la valorisation des espaces naturels sensibles, qui œuvre depuis 1989 à la création d'un réseau d'espaces naturels gérés et valorisés, en partenariat avec les acteurs locaux.

L'objectif est de pouvoir approfondir les connaissances de la flore présente, dont certaines espèces sont protégées par la loi, et de se donner les moyens d'une préservation des espèces répertoriées comme rares. Il s'agira également de mener des actions pédagogiques en direction des différents publics pour informer sur les richesses naturelles de territoire communal.

En espérant avoir le plaisir de vous accueillir.

Contact: Stéphanie POISSON 03.44.29.50.58 stephanie.poisson@mairie-creil.fr











